



ATTENTION DANGER

***POURQUOI ON SE BAT
contre le projet de réforme
présenté par le Premier
Ministre***

STOP : Les agents de la fonction publique sont les grands perdants de la réforme !

➔ Y a-t'il urgence à réformer ? NON

Notre système actuel est sûr et ne peut pas faire faillite puisqu'il est lié au TRAVAIL et les comptes sont quasiment à l'équilibre.

➔ Les principes sur lesquels nous vivons depuis plusieurs décennies sont-ils devenus obsolètes ? NON

Le système par répartition, financé par les cotisations et à prestations définies, a permis des avancées considérables : le niveau de vie des retraités français est comparable à celui des actifs tandis que le taux de pauvreté chez les plus de 65 ans a été divisé par quatre de 1970 au début des années 2000.

➔ Les Pensions vont-elles diminuer ? OUI

La part consacrée au financement des retraites restera bloquée sous le seuil de 14 % du PIB. Conséquence : pas de valeur de point à la hausse si la croissance n'est pas au RDV.

Le calcul sur 25 ans de carrière va contribuer mécaniquement à baisser votre pension puisque les premières années durant lesquelles le salaire est moins important seront comptabilisées.

La valeur du point au moment du départ à la retraite reste la grande inconnue. Nos pensions de retraite vont devenir la variable d'ajustement de l'équilibre budgétaire de demain.

➔ **La durée du temps de travail va-t-elle être rallongée ? OUI**

L'âge pivot change, peu importe la génération, à partir de 2027. Il faudra donc dans tous les cas travailler jusqu'à 64 ans pour garantir un niveau de retraite comparable avec ce qui existe actuellement.

Si quelqu'un part à 62 ans, il aura une décote de 10 %. Donc, système par point ou pas, génération 1975 ou pas, le fait est là : **il va falloir travailler plus longtemps.**

➔ **La bonification enfant est-elle améliorée ? NON**

Dans le système actuel, il existe une prise en compte de 8 trimestre par enfant et une majoration de 10 % pour les 2 parents dès le 3ème enfant. Dans son projet, le Gouvernement prévoit 5 % par enfant pour un seul des 2 parents, et 2 % au-delà du 3ème enfant.

Les Suédois ont opté pour ce système de retraite. Résultat : 16 % des personnes âgées vivent en dessous du seuil de pauvreté et la valeur du point a baissé à plusieurs reprises.

Prenons exemple sur les Belges qui se sont battus contre le système de retraite à points et ont obtenu gain de cause !

**Tous ensemble le 17 DECEMBRE 2019
pour une société plus juste et solidaire, pour l'avenir de nos
enfants !**